

Règlement de l'organisation:

Le club organisera une manifestation de roulage sur le tracé du circuit de Regniowez (F).

1 Date d'organisation :

Le samedi 16 mai 2015.

2 - Secrétariat :

L'adresse du secrétariat : **H.M.A.** – C/° Martiny Roland – Vieille Chaussée 25 / Moiricy – (B) 6800 Libramont .

Inscription par courrier postal ou via e-mail : martirol@belgacom.net

Infos – contact : Martiny Roland - 0495-26.43.68 (français) et De Cleermacker Annick - 0475-25.81.20 (néerlandais).

3 - Assurances des participants :

Participants motos et side-cars.

Pour participer, il ne faut pas de licence compétition ou entraînement.

Briefing obligatoire le samedi 16/05 à 9h.

Age minimum de 18 ans sauf si accord parental pour les 14 – 18 ans.

Il est possible de prendre sur place, via le gestionnaire du « circuit de Regniowez », une assurance individuelle au prix de 15€.

4 – Assurances - RC :

Couplé à la location du circuit, l'organisateur est couvert en assurance « responsabilité civile » pour les participants en cas d'accident survenant au cours de l'organisation et comporte les garanties en conformité avec la loi en vigueur en France.

5 - Organisation :

Journée de roulage non chronométrée, à raison de 6 ou 7 séances de 15' / catégorie, sans être question de compétition.

N'oubliez pas l'utilisation des drapeaux : rouge, jaune, noir et damier.

Pour toute la durée de la manifestation, le départ est obligatoire de la zone du « parc fermé ». Vous disposerez d'un temps de 15' / catégorie / run. Deux catégories ou plus pourront être sur la piste au même moment (selon les capacités de la piste), afin d'offrir la possibilité de rouler le plus possible.

6 - Classes :

Pour motos solos de route et super sport, racing ou side-cars.

Tous les éléments de type : phares, rétroviseurs, clignoteurs doivent être enlevés ou couverts et munis de protections valables.

La béquille doit être attachée. Le véhicule doit être présenté en bon état.

7 – Equipement :

Casque, bottes et gants, cuir 1 ou 2 pièces (attachées si 2 pièces). Protection dorsale obligatoire. Chasuble jaune ou orange obligatoire pour les débutants.

Niveau sonore = Max 105 Db.

8- Circuit :

Circuit de Regniowez d'une longueur de 2.100m de long et de 10m large. La surface du revêtement est en tarmac.

9 – Droit d'engagement :

Le montant est de **90€**/ participant.

Pas de remboursement du droit d'engagement en cas de non participation, sauf motif valable, et à débattre avec l'organisation.

Pas de remboursement également si : A/ non conforme avec la norme de 105 Db - B/ arrêt suite à une panne ou accident.

10 - Parc participants :

Le parc pour le camping est mis à votre disposition. L'électricité n'est pas prévue ou placée par l'organisateur. Le participant veillera à s'équiper s'il voulait disposer de cette commodité. Arrêt de tous les groupes à 23h.

L'accès au circuit n'est possible que du vendredi 15/05 de 17h30 à 22h ou le samedi 16/05 dès 08h.

Bruit de moteur interdit dans le parc avant 9h15, le samedi 16/05.

Départ au plus tard à 18h30, le samedi 16/05.

Vous devez utiliser les sacs poubelles pour vos déchets.

Barbecues électriques ou gaz autorisés. Barbecues à charbon interdits.

Pour la sécurité, gardez vos chiens en laisse. La circulation est interdite en mini-motos, mobylette ou scooter pour les enfants.

Participants, vous êtes responsable de votre équipe et/ou supporter(s). Si une infraction est constatée : c'est l'exclusion de l'organisation, suivie d'une poursuite éventuelle.

11 – Conditions :

L'organisateur a le choix de regrouper deux classes.

Obligation d'être présent en zone de départ 10' avant le départ de votre manche.

12 – Divers :

Un café vous sera offert le samedi matin, lors du briefing obligatoire.

Un barbecue est prévu par l'organisateur le samedi midi, lors de la pause, au prix de 5€ et comprend une côte de porc-pain-crudités. Merci de préciser le nombre de repas souhaités à l'emplacement prévu à cet effet, dans le bulletin d'engagement.

Droit d'engagement : 90€

Païement uniquement par versement au compte (chèques non acceptés) :

De Belgique ou de l'étranger : IBAN BE39 7775 9502 1419

N° SWIFT : GKCCBEBB

Motor Club Chevy R41 – C/° Martiny Aline - Rue Gemeroye 45 – 5580 Rochefort (Belgique)

Banque Belfius - Siège de Libramont (Belgique)

Communication : Le nom du participant + la catégorie (+ le nombre de repas souhaités)

Inscription + preuve de paiement à envoyer au secrétariat :

C/° MARTINY Roland –Vieille Chaussée 25 / Moirycy– 6800 Libramont (Belgique)

E-mail : martirol@belgacom.net

Possibilité de souscrire sur place à une assurance individuelle accident pour un montant de 15€

www.motorclubchevy.be

Commisaire d'organisation: **Martiny Roland**

☎ +32 – 495.26.43.68.

Le règlement en français fait foi en cas de divergence.
Le règlement propre au circuit de Regnowez est en vigueur durant toute la durée de la manifestation.